

# ACCOMPAGNER PAS À PAS VOS PROJETS DE TRAVAUX

Quel que soit votre projet, Cœur de Loire, en partenariat avec le réseau départemental Nièvre Rénov', vous propose un ensemble de services d'informations et d'accompagnement pour l'amélioration de votre logement.



Alors que les communications et les publicités sur le thème de l'habitat et de l'énergie se multiplient, que les informations officielles évoluent très régulièrement, Cœur de Loire agit pour vous accompagner.

## UN SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ ET GRATUIT

Pour répondre à toutes vos questions, Cœur de Loire accueille, oriente et mobilise ses partenaires pour vous accompagner étape par étape avec :

- Une écoute attentive de votre demande
- Un diagnostic sommaire du logement
- Des préconisations de travaux adaptées à vos besoins
- Une analyse du financement du projet de travaux

## DES CONSEILS NEUTRES ET INDÉPENDANTS

Au fil du projet, plusieurs interlocuteurs se succèdent pour vous offrir un travail complémentaire et coordonné. Les conseillers que vous rencontrez ne sont pas là pour vendre un service ou des travaux. Ils vous écoutent et vous informent de façon objective. Ils vous remettent de la documentation pour vous

aider à construire votre projet avec un regard plus avisé. Ils sont là pour vous rassurer et vous accompagner dans vos démarches et vos recherches de financement.

## À DESTINATION DE TOUS LES HABITANTS

Pour les propriétaires occupants, les bailleurs qui souhaitent améliorer leur patrimoine, pour ceux qui veulent investir dans la pierre, dans le secteur de l'habitat individuel ou dans le collectif, Cœur de Loire organise la mise en relation avec les bons interlocuteurs pour faire avancer au mieux le volet technique et financier de chaque projet. Les locataires sont également accueillis pour étudier les possibilités d'amélioration de leur confort de vie par la mise en œuvre de petits travaux ou la meilleure gestion de certains équipements du logement.



## NOS MISSIONS, POUR VOUS SERVIR



Le réseau de conseillers est à votre disposition en fonction de votre besoin.

- Un « 1<sup>er</sup> accueil » pour comprendre votre projet : un **entretien téléphonique** ou un **rendez-vous en proximité** dans votre commune avec la conseillère Habitat de la communauté de communes.
- Des permanences avec un conseiller énergie FAIRE de l'Agence Locale de l'Énergie du Climat de la Nièvre, **les 1<sup>er</sup> mercredis matin de chaque mois**, dans les locaux de Cœur de Loire.
- Des permanences avec un architecte conseiller du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement de la Nièvre (CAUE), **les lundis matin des semaines paires, à la mairie de Cosne-Cours-sur-Loire**.
- Des permanences avec un conseiller SOLIHA pour votre dossier Anah (Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat), **les 2<sup>ème</sup> mercredis matin, de chaque mois**, dans les locaux de Cœur de Loire.

### CHIFFRES CLÉS (1<sup>er</sup> semestre 2021)

**29 DOSSIERS**

validés par l'Anah  
21 rénovations énergétiques  
et 8 autonomie

**497 300€**

de travaux prévus

**15 MÉNAGES  
ACCOMPAGNÉS**

dans un programme  
«précarité énergétique»

**135 MÉNAGES**

accueillis et orientés

Pour tout renseignement et prise de rendez-vous contactez :

**Gaëlle Puech** au 03 71 55 00 39  
gpuech@coeurdeloire.fr

Ressources documentaires disponibles sur  
[www.coeurdeloire.fr/habitat/](http://www.coeurdeloire.fr/habitat/)

## TÉMOIGNAGE

*C'est avec une idée bien précise que Mme Dorothée Madona a rencontré notre conseillère Habitat Gaëlle Puech. Le projet est désormais sur les rails et les financements en cours.*

*Vous habitez une petite maison et vous souhaitez améliorer votre isolation.*

**D.M.** Je savais que je devais faire des travaux si je voulais économiser sur ma facture de chauffage. Une nouvelle chaudière au gaz de ville et une isolation de toute la maison sont nécessaires. J'avais partiellement connaissance des aides possibles par les médias et j'ai commencé à faire quelques recherches autour de moi. Les services de la Mairie de Cosne m'ont conseillé de prendre rendez-vous avec Mme Puech. Cela a été rapide. Elle m'a expliqué toutes les possibilités qui m'étaient offertes et m'a aiguillée pour monter mon dossier et détailler les démarches successives à entreprendre.

*Quelles ont été les étapes qui vous ont permis d'obtenir les financements nécessaires à vos travaux ?*

**D.M.** J'ai tout d'abord rencontré M. Guillaumin, le conseiller FAIRE. J'avais déjà demandé des devis auprès d'entreprises locales. Il a vérifié leur conformité avec les travaux à mettre en oeuvre, de même que la fiabilité des entreprises concernées - notamment leur certification RGE (Reconnu Garant de l'Environnement). Pour moi, cela a été très rassurant. Cette première étape m'a permis de déposer mon dossier à l'ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat) par l'intermédiaire de Soliha qui a estimé mon projet éligible. Rapidement Soliha m'a proposé une visite technique et M. Peschaud, conseiller, est venu chez moi afin de valider la bonne adéquation des devis avec les travaux à réaliser. Il reviendra également à l'issue du chantier.

*En deux mois, votre dossier a été monté.*

**D.M.** Oui, j'ai obtenu les premiers devis en septembre et mon dossier devrait passer en commission à l'Anah pour validation, en novembre. Je pourrais alors prendre rendez-vous avec les entreprises retenues. Je devrais également pouvoir bénéficier d'un paiement anticipé pour ne pas avoir à avancer le montant des subventions qui me seront accordées. Ce qui est très réconfortant, ce sont les garanties et le cadre réglementaire tout au long du processus. Mme Puech a été présente à toutes les phases de montage du dossier. Ceci est plus qu'appréciable. J'ai déjà prévu de revenir la voir à la fin des travaux pour la remercier !